

Service des FA

Chèques Déjeuners sur site

Janvier 2021

Une problématique identifiée

A ce jour, la distribution des Chèques Déjeuner **se fait sur le site Valade** où les agents des Mairies de Quartier se rendent pour récupérer les carnets. Comme c'est le cas depuis de nombreuses années au sein d'autres Directions « décentralisées » (Sports, Petite Enfance, DJEV), **FO est intervenu afin que la distribution des Chèques Déjeuner puisse être réalisée sur chaque site** pour les agents sédentarisés (la question de la distribution aux « agents volants » devant être traitée différemment).



Le bon réflexe FO

Une nouvelle fois, la **présence active** et la **réactivité** des délégué(e)s FO au sein du service des Formalités Administratives, a été **DETERMINANTE !! Très rapidement donc, nous avons pu intervenir** auprès des différents acteurs : Direction, SORH et DGRH qui ont su se rendre disponible afin de traiter ce sujet.

Une revendication claire et argumentée ...

L'étude pragmatique réalisée par la Direction auprès de l'ensemble des agents a permis de déterminer que vous souhaitez quasi unanimement une livraison sur site.

Pour FO, compte tenu du dimensionnement du service des FA (15 sites, environ 40 agents sédentaires), une telle distribution en proximité est **tout à fait réalisable** et présenterait l'avantage d'éviter aux agents de se déplacer jusqu'à Valade, chaque mois.



... Qui aboutit !!

La Direction va mettre tout en œuvre pour que la livraison des Chèques Déjeuners puisse avoir lieu directement sur site, **dès le mois de janvier 2021**. Néanmoins, compte tenu des délais très courts pour l'organiser, la distribution directe ne pourrait intervenir qu'à **compter de février 2021**.